

**Bon**



## De Réservation

Vérifications Générales  
Périodiques

Commune .....

Personne à contacter  
.....  
.....

Tel Portable .....

Matériel(s) concerné(s)  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Période souhaitée



## Contact

### Fédération des Cuma des Charentes

-----

2 Avenue de Fétilly  
17074 LA ROCHELLE

-----

66 impasse Niepce  
ZE ma Campagne  
16016 ANGOULEMME

-----

Nicolas Figeac  
06 08 11 75 38  
nicolas.figeac@cuma.fr



## Service

Vérifications  
Générales  
Périodiques



## Appareils

à vérifier

- Télescopique
- Chargeur frontal
- Chariot élévateur
- Etc.

**Tous les 6 mois** pour les appareils de levage (sous-entendu d'hommes ou d'ensemble conditionné : ex : bottes de paille, palette,...).

**Tous les 12 mois** pour l'ensemble des matériels et pour les matériels utilisés uniquement en terrassement (vrac : terre, graviers) (hors télescopiques, chariots élévateurs et autres matériels de manutention).

## Tarifs

Type	Tarif HT
Vérification hors contrat	83 €
<b>Les Contrats 3 ans</b>	
Vérification tous les 6 mois	65 €
Vérification tous les 12 mois	70 €

Le contrat implique l'engagement des deux parties à respecter les périodicités sur les 3 années.

